

SUD-RAIL REVENDIQUE UN CONGE MENSTRUEL

Pour notre santé, imposons le congé menstruel au travail !

L'invisibilisation au travail des douleurs menstruelles et de l'endométriose conduit à la normalisation des douleurs, à nous rendre silencieuses face à la douleur et à perpétuer le tabou des règles. Les douleurs menstruelles sont minimisées, invisibilisées ou considérées comme normales. Pourtant, elles pèsent sur la rémunération des personnes menstruées qui subissent le jour de carence lorsque la douleur les empêche d'aller travailler. N'oublions pas que les femmes cis, les personnes non-binaires et les hommes trans peuvent avoir leurs règles.

Que préconise la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose du Ministère de la Santé et des Solidarités ?

"Améliorer les conditions d'exercice des femmes qui souffrent d'endométriose en aménageant leurs horaires et/ou poste de travail.

Recenser et valoriser les bonnes pratiques des employeurs accordant des jours de congés, rémunérés ou non, sans justificatif (congé menstruel) ou des aménagements alternatifs : horaires flexibles, espaces de repos, télétravail, temps dédié pour des consultations gynécologiques, etc. Cette action se fera en lien avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, le secrétariat d'État chargé des Retraites et de la Santé au travail et la direction générale du Travail."

LA DYSMÉNORRHÉE

- Près d'une femme sur deux dit souffrir de dysménorrhée (règles douloureuses).
- 65 % des femmes salariées ont déjà été confrontées à des difficultés liées à leurs règles au travail.
- 19% ont renoncé à aller au travail en raison de règles douloureuses.
- 27% n'ont pas osé dire à leur supérieur hiérarchique qu'elles étaient dans l'incapacité de travailler à cause de leurs règles (douloureuses, trop intenses, flux trop abondant...).
- 35 % déclarent que leurs douleurs menstruelles impactent négativement leur travail.

Sondage IFOP de mai 2021.

L'ENDOMÉTRIOSE

→ 1 femme sur 10 souffre d'endométriose.

L'endométriose est une maladie gynécologique qui se caractérise par la présence anormale, dans la cavité abdominale, de tissu endométrial. L'endométriose se traduit essentiellement par des crises de maux de ventre et des troubles de la fertilité.

Selon sa localisation, ce tissu endométrial peut provoquer des douleurs parfois insupportables ou entraîner une envie d'uriner permanente. Les personnes qui souffrent d'endométriose attendent en moyenne 7 ans pour que les médecins posent un diagnostic.

Pour l'instant, certaines formes d'endométriose peuvent être reconnues comme Affection Longue Durée 31 (ALD31), mais la démarche est longue et compliquée pour les patientes et accorde une protection insuffisante.

